

Prévention des inondations

Révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (débordement fluvial et risques littoraux) de Palavas-les-Flots

La consultation officielle est lancée

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault a engagé une procédure de révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) sur la commune de Palavas-les-Flots.

Dans le cadre de la procédure réglementaire, le projet est actuellement soumis à la consultation officielle des instances concernées. A l'issue de cette phase, il sera soumis, après avis du conseil municipal et réunion publique, à enquête publique.

Le projet comprend le rapport de présentation, le catalogue des mesures de mitigation, les cartes d'aléas, les cartes de zonage réglementaire et le règlement associé.

Le document est également mis à disposition du public qui est invité à donner son avis :

- **en mairie** où un registre d'observations est disponible
- **sur le site internet des services de l'État** : www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-en-cours-d-elaboration/Plans-de-prevention-des-risques-Inondation-PPRI
- **par mail à la DDTM 34** : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr
- **par courrier à la DDTM 34** : Service Eau, Risques et Nature - 181 place Ernest Granier - CS 60556 - 34064 Montpellier Cedex 02

Contact presse : DDTM 34, Magali MIGEON – 04 34 46 60 33
magali.migeon@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



Prefet34

